

Procès-verbal de l'assemblée générale de Lausanne Région

Mercredi 3 juin 2026, Salle Mékong, Centre de Conférence Aquatis, Lausanne

Présidence	Thierry AMY, Syndic de Cugy et Président de Lausanne Région
Bureau de coordination	Laurence MULLER ACHTARI, Syndique – Le Mont-sur-Lausanne Patricia SPACK ISENRIK, Syndique – Bussigny Chantal WEIDMANN YENNY, Syndique – Savigny Laurent BOVAY, Syndic – Crissier Jean-Philippe CHAUBERT, Syndic – Paudex Etienne FLEURY, Syndic – Cheseaux-sur-Lausanne
Lausanne Région	Alessia RADAELLI, Secrétaire générale Florence Wyss-Bieri, Assistante de direction (PV)
Communes excusées	Servion, Jouxens-Mézery, Pully

Prochaine assemblée générale : **le 8 octobre 2026, 16h, Vaudoise aréna, Prilly**

M. T. AMY souhaite la bienvenue à l'ensemble des personnes présentes. Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté sans modification.

2. Approbation du procès-verbal du 8 octobre 2025

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

3. Message du Président

M. T. AMY donne lecture de son message à l'assemblée (annexe 1).

4. Bilan de la législature 2021-2026

Mme A. RADAELLI présente un bilan des cinq dernières années (annexe 2).

5. Comptes 2025

5.1. Présentation des comptes 2025

M. T. AMY présente les comptes 2025 (annexe 3).



La documentation nécessaire a été transmise aux communes en amont de la séance.

En complément, M. T. Amy souligne que l'exercice financier 2025 reflète l'intensité du travail fourni. Chaque commission a mené des travaux soutenus, aboutissant, pour chacune des thématiques, à une publication, pour lesquelles les montants prévus au budget ont été engagés. Les dépenses liées aux frais généraux (Secrétariat général) traduisent également cette activité importante.

Il est relevé que le montant des jetons de présence a atteint un niveau inédit, témoignant de l'engagement des membres.

Les comptes 2025 se clôturent avec un excédent de produits de CHF 126'467.24, lié notamment à un poste non repourvu. Ce montant a été attribué à la nouvelle réserve « Lausanne Région », en lieu et place d'un versement au capital, afin de permettre à l'avenir le financement de dépenses extraordinaires ou de contribuer à la stabilisation des cotisations.

Un point d'attention est relevé pour l'avenir : depuis 2021, conformément à la volonté des communes, Lausanne Région limite la thésaurisation. Les cotisations sont ainsi pleinement affectées aux activités. Les réserves ont permis de financer l'intensification des activités, ainsi qu'en 2026 l'amortissement des coûts liés aux campagnes de comptage et au mobilier des nouveaux locaux, tout en contenant les cotisations.

Lausanne Région veille à maintenir cet équilibre entre maîtrise des cotisations et poursuite d'une activité soutenue et pertinente.

M. T. Amy invite l'assemblée à formuler ses questions ou commentaires.

Aucun complément n'étant requis, M. T. Amy cède la parole à MM. Briand et Cherix pour les points suivants.

5.2. Rapport de l'organe de révision Intermandat SA

M. J. Briand, Associé et directeur chez Intermandat SA, donne lecture de son rapport à l'assemblée (annexe 4).

5.3. Rapport de la commission de gestion

M. G. Cherix, Syndic de Villars-Sainte-Croix et membre de la commission de gestion, donne lecture à l'assemblée le rapport de la commission (annexe 5).

5.4. Approbation des comptes et décharge au Bureau de coordination

Les comptes 2025 sont approuvés à l'unanimité par l'assemblée générale, qui accorde sa décharge au Bureau de coordination.

6. Changement de législature

Mme A. RADAELLI prend la parole pour présenter des informations relatives au changement de législature.

Les commissions comptent actuellement 101 sièges répartis en 7 commissions actives, ainsi qu'une commission « Financement régional » qui sera réactivée.

Le processus de constitution des 8 commissions sera le suivant :

- Dès le 1^{er} juillet, Lausanne Région adressera un courrier aux Municipalités ;
- Les Municipalités disposeront d'un délai jusqu'à mi-août pour désigner leurs représentant-es;



- Le principe d'un seul représentant par commune et par commission est rappelé ; toutefois, les membres d'une Municipalité peuvent siéger dans différentes commissions, et un-e élu-e peut siéger dans plusieurs commissions.

Un fascicule de présentation des activités de Lausanne Région sera joint à l'envoi adressé aux Municipalités début juillet.

La composition des commissions sera validée par le Bureau de coordination (BC) à la fin du mois d'août.

S'agissant du BC, le siège vacant du secteur Nord, actuellement occupé par la syndique sortante du Mont-sur-Lausanne, fera l'objet de réunions organisées courant août afin de permettre aux secteurs de désigner leurs représentant-es. Les invitations aux Syndiques et Syndics seront transmises prochainement.

L'Assemblée générale d'automne, prévue le 8 octobre 2026 à 16h, sera consacrée à la présentation de Lausanne Région à l'attention des nouveaux élu-es.

Le Secrétariat général accompagne le renouvellement des instances dans le cadre du changement de législature. Il est également concerné par le départ de M. Maël Joly, référent seniors régional et chef de projet pour la commission Transports et mobilité, élu à la Municipalité de Nyon, qui quittera ses fonctions au 30 juin 2026. M. Joly est félicité et sincèrement remercié pour son engagement au sein de Lausanne Région au cours des 5 dernières années.

Mme Radaelli informe ensuite des évolutions organisationnelles du Secrétariat général.

Lors de l'entrée en vigueur du nouveau règlement d'organisation, un état-major a été formalisé, composé comme suit :

- Fabienne Saugy, adjointe de direction pour les politiques sociales
- Anne-Laure Bornoz, adjointe de direction pour le développement économique
- Murielle Nussbaum, responsable de communication

Une nouvelle répartition des commissions a également été décidée :

- Fabienne Saugy : Enfance et jeunesse et Seniors
- Anne-Laure Bornoz : Promotion économique et Financement régional
- Caryl Dubuis (depuis le 1^{er} février 2026) : Formation et emploi des jeunes
- Un poste de chef de projets (Transports et mobilité) est en cours de recrutement
- Un chef de projet, économiste (recrutement en cours), prendra en charge la commission Sport et apportera un soutien aux dossiers de développement économique et de financement régional.

Mme Radaelli conclut en remerciant chaleureusement les élues et élus arrivant au terme de leur mandat pour leur engagement et leur contribution aux travaux de Lausanne Région.

7. Divers et propositions individuelles

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 18h07. Le président remercie l'assemblée pour sa participation et invite l'ensemble des personnes présentes à poursuivre leurs échanges autour d'un apéritif dînatoire.



Pour Lausanne Région :

Thierry Amy
Président

Alessia Radaelli
Secrétaire générale

Distribution : aux communes membres de Lausanne Région

Annexes : 1) Message du Président
2) Bilan de législature 2021-2026
3) Comptes de Lausanne Région 2025 et commentaires aux comptes
4) Rapport de l'organe de révision
5) Rapport de la commission de gestion